

SEANCE DU 3 FEVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 3 Février à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 22 Janvier 2026, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Ph.COULON-A.MAUGER-D.LENGLET--J.Ph.CHRETIEN-Y.COGET-J.F.DEWAMIN-D.FOURNIER-F.SAVARY-J.STEFANOVIC-PERDIGEON-E.ZENOBEL

Secrétaire de séance : Mme Julie STEFANOVIC-PERDOGEON

Procurations : Ch. ALARY à Ph. COULON
Ch.LEVECQUE à D.FOURNIER
V.BISBROUCK à E.ZENOBEL
J.FRANQUEVILLE à A.MAUGER
M.SAINT-SOLIEUX à D.LENGLET

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 Décembre 2025
- DOB 2026
- Avis éoliennes de Villers-Faucon
- Transfert compétence Eau
- Nomination d'un CDL intérimaire pour le secteur CCHS
- Renouvellement rythme scolaire à 4 jours
- Mobilier Ecole
- Propositions patrimoniales PETR-Pah Mai 2026
- PLUI
- Sinistre vitre terrain Longue Paume
- Etude chiffrée éclairage public
- Programme manifestations 2026
- Questions Diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.



- [Approbation du compte-rendu de la séance du 2 Décembre 2025](#)

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 2 Décembre 2025.

- [DOB 2026](#)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre des investissements 2026 en prévision de l'élaboration du budget, de poursuivre les démarches pour l'installation des feux récompenses sur la RD 938 et bandes stop sur la rue Anne-Marie Vion ainsi que d'inscrire les sommes nécessaires à l'entretien des voiries, le détail des investissements définitifs à venir pour 2026 sera débattu lors de la réunion budgétaire.

Le Conseil Municipal donne son accord.

- [Avis éoliennes de Villers-Faucon](#) **délibération n°2026-02-01**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société SAS Eoliennes des Pétunias a déposé une demande d'autorisation environnementale pour exploiter un parc éolien composé de trois éoliennes et de deux postes de livraison situés sur le territoire de la commune de Villers-Faucon.

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, le conseil régional doit collecter les avis des communes environnantes à ce projet.

Monsieur le Maire propose de délibérer, afin d'émettre la position de la commune sur le sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, dans le même esprit que pour la délibération sur les éoliennes de Tincourt-Boucly, s'oppose, sous prétexte que le parc éolien dans notre région devient excessif, à ce projet.

- [Transfert compétence Eau](#)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le transfert de la compétence Eau est effective depuis le 1^{er} Janvier 2026.

Le service de l'Eau est Assainissement à la CCHS traite actuellement le transfert avec la Trésorerie d'Albert. La situation génère un retard dans l'envoi par le Trésor Public des factures d'eau du 2^{ème} semestre 2025 qui seront éditées dès que l'ensemble des données nécessaires seront transférées.



- Conseiller aux décideurs locaux

Pour information, la Trésorerie a nommé un conseiller aux décideurs locaux intérimaire en la personne de Madame Isabelle GUILLAUME, pour les communes secteur CCHS.

- Renouvellement rythme scolaire à 4 jours

Monsieur le Maire informe et rappelle au Conseil Municipal que tous les trois ans, conformément au décret n°2017-1108 du 27 Juin 2017, la mise en place des rythmes scolaires doit être reconduite ou corrigée.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'option prise pour la reconduction de l'organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées (4 jours).

- Mobilier Ecole

A la demande des parents d'élèves, Madame Mauger informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacement de 15 tables et 15 chaises très vétustes dans la classe des CE/CM.

Messieurs les Maires des communes de Feuillères et Hem-Monacu, en convention de groupement avec notre école, ont donné leur accord pour contribuer, et partager 1/3 à part égale de la dépense totale du remplacement qui s'élève, après analyse de 3 devis à 1980,18 euros TTC, soit 660,00 euros TTC/commune.

Le Conseil Municipal approuve et salue la participation des communes associées.

Madame Mauger passera la commande afin que dans la mesure du possible, le remplacement puisse s'effectuer à la rentrée des vacances de février.

- PETR-manifestations culturelles

Monsieur le Maire informe avoir mis une salle à disposition de la troupe « La compagnie des invisibles » pour concevoir dans le cadre d'une résidence mission culturelle un spectacle qui s'intitule « Les envolées », une résidence autour des oiseaux et des marionnettes.

En contrepartie, la troupe nous propose une déambulation dans les rues du village avec pause au parcours des oiseaux **le Samedi 20 Juin 2026**.

Pour information, dans le cadre du printemps Art Déco, l'église de Saint-Martin sera ouverte pour visite **le Samedi 30 Mai 2026 à 16 heures**.

- PLUI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le PLUI a été approuvé par la Conseil Communautaire. Il est exécutoire dans l'attente du retour des services de l'Etat.

- Sinistre vitre terrain Longue Paume

Monsieur le Maire relate le bris de vitres de la tribune du terrain de Longue Paume.

Il précise que l'acte est involontaire, que le responsable s'est manifesté et qu'un constat a été rédigé afin de couvrir les dépenses de remise en état.

- Etude chiffrée éclairage public

A la demande du Conseil Municipal, Monsieur le Maire s'est rapproché de notre fournisseur d'électricité Proxelia afin qu'il nous donne les éléments chiffrés de réflexion sur les tranches horaires de l'éclairage public.

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 6 Septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, par soucis d'économie, de préservation de la faune et de préservation des ressources, de définir les créneaux suivant d'allumage :

- Le soir de la pénombre à 22h00
- Le matin de 6h30 à la clarté

L'étude de Proxelia laisse apparaître que pour un éclairage sur la totalité de la nuit, la charge passerait de 6 655€ à 13 700€ soit un surcout de 7 000€ sur l'année.

Monsieur Lenglet fait remarquer que sur la période d'un mandat, l'économie réalisée représente plus de 40 000€, ce qui est loin d'être neutre pour bâtir les budgets annuels.

Les avis étant partagés, Monsieur le Maire propose de donner le temps de la réflexion sur 3 options possibles à envisager :

- 1) Le Statut Quo, conserver les tranches horaires actuelles
- 2) L'éclairage en continu
- 3) Peut-être étendre la tranche horaire de manière raisonnable

Il propose de statuer sur le sujet lors d'une prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal.



100

- Programme manifestations 1^{er} semestre 2026

6 Avril 2026 : Lundi de Pâques chasse aux œufs

12 Avril 2026 : Grande braderie du printemps

20 Juin 2026 : Déambulation troupe des oiseaux

14 Juillet 2026 : Fête des étangs

- Questions Diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la cotisation départementale pour le service incendie s'élève à 15168,05€ pour l'année 2026.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la date du 01/01/2026, 200 administrés sont raccordés et abonnés au réseau fibres.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'attribution du marché de la construction du pont canal interviendra en février. Une information à la population sera faite courant 2026 par la Société du Canal Seine Nord Europe.

Monsieur le Maire fait part des chaleureux remerciements de Madame Jeudy, Monsieur et Madame Jxxx et Monsieur et Madame Zawadski pour le colis de fin d'année qu'ils ont reçu.

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

